

GRAND  
REIMS  
COMMUNAUTÉ URBAINE

Reims.fr

FORMULAIRE DE DEMANDE AIDES

MODIFICATION DE LA MOTORISATION THERMIQUE EN ÉLECTRIQUE

PARTICULIER

## PRÉAMBULE

Au titre de la solidarité, la ville de Reims accompagne les foyers les plus défavorisés, qui sont :

- domiciliés sur le territoire de Reims, et qui justifient :
  - d'une résidence principale dans le périmètre de la Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFEm) ,
  - ou d'un emploi sous la forme d'un contrat de travail ou d'une activité datant de plus de 6 mois dans le périmètre de la Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFEm).

Au titre de la protection et de de la mise en valeur de l'environnement et de la politique du cadre de vie, la communauté urbaine du Grand Reims accompagne les habitants ayant une résidence principale sur le territoire du Grand Reims, et qui justifient d'un emploi sous la forme d'un contrat de travail ou d'une activité datant de plus de 6 mois dans le périmètre de la Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFEm).

## AVANT DE COMMENCER

Renseignez-vous sur le montant et les conditions à remplir pour bénéficier de l'aide en téléchargeant le règlement de l'opération : [www.reims.fr](http://www.reims.fr) ou [www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr)

### Pièces justificatives sur le bénéficiaire

- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité, du passeport ou du titre de séjour, en cours de validité ;
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, d'électricité, avis d'imposition, quittance de loyer...) ;
- Copie du dernier avis d'imposition justifiant d'un revenu net fiscal annuel ;
- Relevé d'identité bancaire ;
- Le cas échéant, justificatifs attestant que la personne travaille dans la zone à faibles émissions (attestation de l'employeur, autorisation de la collectivité pour les marchés ambulants...).

### Pieces justificatives pour le changement de motorisation

- Copie de la facture acquittée du changement de motorisation du véhicule, objet de la demande de subvention, à son nom propre, prénom et adresse, et qui doit être postérieure à la mise en place de cette mesure. Elle mentionne le nom et adresse du professionnel habilité et le type de matériel posé ;
- Certificat d'immatriculation du véhicule au nom du bénéficiaire.

## 1. IDENTITÉ DU BÉNÉFICIAIRE

Madame

Monsieur

Nom, prénom :

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Adresse du domicile :

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Courriel :

Profession :

Organisme ou raison sociale :

Adresse de l'employeur :

Adresse du lieu de travail :

Lieu de travail dans la ZFEm oui  non

Revenu Fiscal de Référence (fournir la copie de l'avis d'imposition)

Année n -1 :

Nombre de parts fiscales

Année n -1 :

## 2. INFORMATIONS SUR LE VÉHICULE MODIFIÉ

### Motorisation :

Diesel "  Essence "  Autre : .....

### Type de véhicule :

Véhicule léger

Petit Véhicule Utilitaire Léger ≤ 2.5t "

Date de 1<sup>re</sup> immatriculation du véhicule : .....

### N° de vignette Crit'Air du véhicule :

Non classé "  Crit'Air 5 "  Crit'Air 4 "  Crit'Air 3

## 3. TYPOLOGIE DE LA MODIFICATION DE MOTORISATION

Type de matériel :

Numéro d'homologation :

Nom et adresse du garage :

Numéro d'habilitation :

| INVESTISSEMENT                     | COÛT HT |
|------------------------------------|---------|
| Coût du changement de motorisation |         |

| RESSOURCES                  | MONTANT HT |
|-----------------------------|------------|
| Prime au rétrofit de l'État |            |

#### 4. ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Le bénéficiaire déclare avoir pris connaissance du règlement d'octroi et d'en respecter les conditions.

Le demandeur certifie exact les renseignements inscrits dans ce dossier et s'engage à fournir à la collectivité toutes les informations jugées utiles pour compléter la demande et suivre sa réalisation.

Le demandeur s'engage à ne pas avoir déjà bénéficié auparavant d'une aide de la collectivité pour le changement de motorisation d'un véhicule à faibles émissions.

Le demandeur doit respecter l'intensité maximale du cumul des aides.

Pour un véhicule modifié, le demandeur s'engage à ne pas revendre le véhicule et à fournir la preuve, à toute demande de la ville de Reims, de la possession du véhicule pendant la durée de deux ans.

**Le demandeur autorise la collectivité à le contacter, dans un délai de 2 ans à compter de la notification d'attribution de la subvention, pour un éventuel témoignage et à prendre des photos que la collectivité pourra exploiter pour promouvoir ce dispositif de subvention auprès d'autres bénéficiaires potentiels.**

**Le demandeur autorise la collectivité à opérer une publicité de la subvention allouée sans toutefois que ne soient diffusées des informations à caractère personnel sur le bénéficiaire.**

Fait à ..... le .....

Nom et qualité du signataire : .....

Signature :

*Les informations personnelles recueillies dans le cadre de ce formulaire, avec votre consentement explicite, ont pour finalité : Traitement des demandes d'aides et statistique des données relatives au fonds ZFEm*

*Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement en remplissant la mention prévue à cet effet dans le formulaire / ou en vous adressant : CUGR- CS 80036 – 51722 REIMS Cedex ou par mail [transition-ecologique@grandreims.fr](mailto:transition-ecologique@grandreims.fr)*

*Les données personnelles fournies peuvent faire l'objet d'un traitement informatique et ne font pas l'objet d'une prise de décision automatisée ou de profilage. Elles ne sont conservées que dans la limite imposée par la finalité du traitement : 4 ans*

*La Communauté urbaine du Grand Reims est le responsable du traitement et les destinataires des données sont les suivants : Direction de la Transition Écologique, Finances , Trésorerie publique .*

*Vous avez la possibilité de contacter notre délégué à la protection des données, pour toute information concernant vos données personnelles : [dpo@grandreims.fr](mailto:dpo@grandreims.fr) ou d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).*